



HAL
open science

Modélisation, langage et langue chez Saussure

Béatrice Turpin

► **To cite this version:**

Béatrice Turpin. Modélisation, langage et langue chez Saussure. Cahiers Ferdinand de Saussure, 1993, 47, pp.159-175. halshs-02357638

HAL Id: halshs-02357638

<https://shs.hal.science/halshs-02357638>

Submitted on 10 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Modélisation, langage et langue chez Saussure¹

Béatrice Turpin

Université de Cergy-Pontoise

Mots clés : Saussure, langage, langue.

Position du problème

C'est dans des notes extraites de la première conférence à l'Université de Genève (novembre 1891) que se trouve la première définition correspondant à la notion de langue. Saussure fait la distinction langage-langue, mais c'est surtout le langage qui se rapproche du sens technique que prendra le terme de *langue* plus tard :

Langue et langage ne sont qu'une même chose : l'un est la généralisation de l'autre [...]. Sans cesse par conséquent l'étude générale du langage s'alimente des observations de toute sorte qui auront été faites dans le champ particulier de telle ou telle langue (E 3281 : N 1.1, p. 8 et 10)².

La démarche se veut inductive : le linguiste part des langues (ou de la langue) pour arriver au langage, à la « vérification ou recherche des lois et des procédés <universels> du langage » (E 3283 : N 1.1, p. 14). La linguistique se sépare du comparatisme : « l'extrême spécialisation peut seule servir efficacement l'extrême généralisation » (*Ibid.*, p. 11) ; le particulier renvoie au général, la langue (une langue) au langage et à ses lois.

Cet emploi du terme rappelle Whitney, pour qui « l'objet de la linguistique est de comprendre le langage dans le sens le plus large et le moins restrictif, de comprendre le corps entier du langage humain dans toutes ses manifestations et toutes les relations qu'il offre » (cité par Saussure in « Notes pour le Cours II », E 3332 : N 22.2). Dans des notes datées de 1894 (E 3297 : N 10), le linguiste reconnaît que Whitney avait été le premier à aborder le

1 Publié dans *Cahiers Ferdinand de Saussure* n° 47, Genève, Droz, 1994.

2 Les références aux cours se feront à travers les sources suivantes :

– *Le Cours de linguistique générale* (noté *CLG*)

– Les extraits cités par R. Godel dans *Les sources manuscrites* (notées SM suivi du numéro de l'extrait, du numéro des notes ou du Cours [I, II ou III], éventuellement des références correspondantes dans le *CLG*).

langage d'un point de vue général : « il ne nous a laissé que des travaux qui déduisent des résultats de la grammaire comparée une vue supérieure et générale sur le langage » (N 10, p. 22).

Comme chez Whitney, le mot prend chez Saussure une valeur générale, mais sa théorie va au-delà pour affirmer que la langue est un système et que la linguistique doit tendre à une « description et appréciation mathématique » de son objet (*Ibid.* p. 9). La généralisation n'est donc pas ici tout à fait la même que chez Whitney : le langage est le résultat d'un point de vue — non pas un donné brut mais le résultat d'une abstraction ; un résultat analytique « au nom des lois de la perspective » (*Ibid.* p. 16).

Le terme de *langue*, quant à lui, renvoie dans ces mêmes notes à la singularité d'*une langue* :

Chaque division et subdivision de langue représente un document nouveau, et intéressant au même titre que tout autre, pour le fait universel du langage (*Ibid.* p. 12).

Une langue est formée par un certain nombre d'objets extérieurs que l'esprit utilise comme signes. Ce n'est que dans la mesure exacte où l'objet extérieur est signe < (est aperçu comme signe) > qu'il fait partie du langage à un titre quelconque (E 407 : N 10, p. 21a).

Dans d'autres notes, le mot tend à prendre une valeur générique (voir E 3296-3299 : N 9 « Notes pour un livre » et N 11-12, « Status et motus »)³. Il renvoie à la langue en général : « dans la langue, c'est aux états, et à ceux-ci seuls, qu'appartient le pouvoir de signifier » (N 12, p. 5). La langue n'est plus une langue, mais ce qui est universel, commun à toutes les langues.

Dans le Cours I, Saussure distingue explicitement les termes (cf. SM 8)⁴, mais jusqu'au Cours II, il continue à employer concurremment langage et langue⁵, privilégiant cependant de plus en plus nettement cette dernière expression (voir par exemple l'introduction au deuxième cours)⁶.

3 La note 9 pourrait correspondre à l'ébauche de ce livre de linguistique générale dont Saussure parlait à Meillet en 1894. Les notes 11-12 sont un peu plus tardives, mais datent d'avant 1897 (voir R. Engler, « European Structuralism : Saussure » in *Current Trends in Linguistics*, vol. 13/2, 1975).

4 R. Godel, *Les Sources manuscrites du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure*, Droz, Genève, 1969 (noté SM, suivi de la page et du numéro de l'extrait).

5 Voir Rudolf Engler, *Lexique de la terminologie saussurienne*, Utrecht / Anvers, Spectrum, 1968, p. 30-31.

6 « Cours de linguistique générale (1908-1909). Introduction ». Publié par Robert Godel, in *Cahiers Ferdinand de Saussure* 15, 1957, p. 3-103.

Le terme de langage avait sans doute le handicap d'être plurivoque, de désigner à la fois l'objet abstrait, la faculté symbolique et la faculté physiologique⁷. En adoptant celui de langue, Saussure élimine les sens parasites. Le terme se détache du vocabulaire courant, où la langue équivaut à une langue, pour prendre un sens technique. La linguistique, science de la langue, se distingue des réflexions concernant le langage :

La langue, ce mot au singulier, comment se justifie-t-il? Nous entendons par là une généralisation, ce qui se trouvera vrai pour toute langue déterminée, sans être obligé de préciser. Il ne faut pas croire que ce terme général *la langue* équivaudra à *langage* (E 1171 = 2022 III).

Nous allons montrer ici comment derrière cette séparation langage-langue, c'est tout le dispositif de la théorie saussurienne qui va pouvoir s'installer. La distinction entre langage et langue peut renvoyer en effet à la différence entre *matière* et *objet*.

Nous verrons alors comment la définition de l'objet linguistique (et sémiologique) peut constituer un modèle théorique permettant de saisir les relations entre divers champs du savoir.

Langage-matière et langue-objet

Matière et objet

De Mauro, dans ses notes critiques sur le Cours de linguistique générale insiste sur l'importance de la distinction entre l'objet résultant d'une abstraction, et la matière telle qu'elle se présente avant toute analyse⁸. La linguistique moderne n'a, en effet, pu devenir une science qu'en définissant son objet, en le constituant. La langue du linguiste n'est en effet pas celle du sens commun. C'est ce que souligne la remarque suivante : « Bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet » (CLG, p. 23).

Les réalités sur lesquelles opère le linguiste ne sont pas données par elles-mêmes : « Aucun *objet* n'est donné <un seul instant en soi> [...]. C'est le point de vue qui FAIT la chose » (E 131 : N 9.2, p. 1 et 4). Dans cette affirmation de Saussure, il ne faut pas comprendre que l'objet se réduit à la représentation que l'on en a. Distinguer et séparer

⁷ Voir R. Engler, *Op. cit.*, p. 30.

⁸ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, éd. Critique préparée par T. de Mauro, Paris Payot, 1972, note 40, p. 414-415.

matière et objet permet au contraire d'éviter cette dérive idéaliste : le point de vue, c'est le discours qui produit l'objet, mais ce discours est lui-même étayé par la matière. Le modèle de formalisation détermine l'angle de vision de l'objet. Ainsi, par exemple, le langage n'est pas le même pour le linguiste et pour l'acousticien. La manière dont ce dernier perçoit son objet ne peut être d'aucun secours pour le linguiste. L'un ne s'intéresse qu'aux sons — pour en étudier les paramètres physiques — l'autre s'intéresse à la langue.

L'*objet* de la linguistique est donc la *langue* comme *système*, objet étant ici d'abord entendu au sens de *construction théorique*, résultat d'un point de vue déterminé. De Mauro rappelle, dans ses notes sur le *Cours de linguistique générale* le passage de la *Logic* de J. Dewey : « le mot objet sera réservé à la matière traitée dans la mesure où elle a été produite et ordonnée sous forme systématique au cours de la recherche » (note 40, p. 414).

Il ne nous semble donc pas trop hardi de suivre De Mauro quand il propose, après Hjelmslev⁹, de distinguer *matière* et *objet* : la matière est « l'ensemble de tous les faits qui, au niveau du langage courant, peuvent être considérés comme "linguistiques" » (note 40 in *CLG*, p. 415). Elle est étudiée par diverses disciplines, et c'est d'abord en ce sens que les éditeurs du *Cours* ont pu, suivant en cela Saussure, opposer le langage à la langue :

Ainsi, de quelque côté que l'on aborde la question, nulle part l'objet intégral de la linguistique ne s'offre à nous ; [...] si nous étudions le langage par plusieurs côtés à la fois, l'objet de la linguistique nous apparaît un amas confus de choses hétéroclites sans lien entre elles [...]. Il n'y a selon nous qu'une solution à toutes ces difficultés : *il faut se placer de prime abord sur le terrain de la langue et la prendre pour norme de toutes les autres manifestations du langage* (*CLG*, p. 24-25).

De Mauro attribue deux sens au mot *objet* : a) *terme d'une opération, finalité* ; b) *matière objectivée*. Il rapproche le premier sens de celui de *telos* chez Aristote : « l'*objectum* est, comme le *telos* aristotélicien, le terme d'une opération et, dans le cas de l'*objectum* d'une science, c'est la matière du savoir en tant qu'elle est apprise et connue » (*Ibid.*).

Cette distinction entre matière et objet a été contestée par Berke Vardar¹⁰, mais la réfutation de l'auteur ne nous semble pas convaincante. Vardar appuie son argumentation sur une analyse des occurrences et des contextes immédiats du terme *objet* pour conclure que le

9 Louis Hjelmslev, « La stratification du langage », *Word* 10, 1954. Repris dans *Essais linguistiques*, Paris, éd. de Minuit, 1971.

10 B. Vardar, « Le terme "objet" dans le CLG », *CFS* 31, 1977, p. 269-276.

mot est employé dans son sens traditionnel¹¹. Il s'opposerait au terme *tâche* qui, lui, renverrait au *telos* aristotélicien¹². Celui de *matière*, quant à lui, désignerait « toutes les manifestations du langage humain » (*CLG*, p. 20).

Cette analyse qui conteste que le terme *objet* puisse être équivalent du *telos* s'appuie sur la référence à Aristote faite par De Mauro, qui donne pourtant aussi au terme un autre sens ("résultat d'un point de vue"). Notons que cette dernière conception est radicalement différente de celle d'Aristote et de la philosophie scolastique. Pour Saussure, *c'est le point de vue qui fait l'objet*; pour Aristote, l'objet subsume l'essence de la chose, par-delà l'accidentel. Ainsi que le remarque Granger dans son ouvrage sur la théorie aristotélicienne de la science, « pour Aristote, la science ne peut être à aucun degré un point de vue sur le monde; elle décrit la substance du monde »¹³.

Vardar occulte totalement ce dernier sens et montre qu'*objet* ne peut être substitué à *tâche* dans la plupart des contextes où il est employé, ce en quoi il a évidemment raison. Pour lui la distinction fondamentale n'est pas entre *matière* et *objet* (= "tâche" et "résultat d'un point de vue") mais entre *objet* (pris alors au sens courant de "matériau") et *tâche*; c'est là totalement banaliser la pensée de Saussure.

Dans les cours, le terme *objet* peut certes être à la fois synonyme de *tâche* ou même de *matière*, mais ce serait méconnaître l'importance de cette différenciation, posée clairement par les éditeurs du *Cours*, qui se sont efforcés de supprimer le flottement terminologique présent dans les notes manuscrites, accordant la définition de chacun de ces termes avec l'esprit, si ce n'est la lettre, des propos de Saussure.

Dans les notes manuscrites, *objet* est parfois synonyme de *matière* (au sens courant), parfois équivalent de *tâche*. Nous citerons quelques exemples :

1) objet = sens général de matière

Où trouvons-nous l'objet devant lequel nous avons à nous placer? Avec tous ses caractères provisoirement contenus en lui et non analysés? C'est une difficulté qui n'existe pas dans telle ou telle autre discipline de ne pas avoir devant soi la matière devant laquelle on doit se placer (E 123 III C : *CLG* 23).

11 *Op. cit.*, p. 275-276.

12 « Ce que nous nous proposons d'atteindre ou de réaliser en agissant », A. Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF, 1926.

13 G. -C. Granger, *La théorie aristotélicienne de la science*, Paris, Aubier-Montaigne, 1976, p. 251.

Ce qu'il y a de général dans le langage, ce ne sera pas ce que nous cherchons, c'est-à-dire l'objet immédiatement donné. Mais il ne faut pas se mettre non plus devant quelque chose de partiel (E 123 III C : *CLG* 23).

Ailleurs il y a des choses, <des objets donnés> (E 125 : N 9.2, p. 1).

L'image des mots fixés par l'écriture nous frappe comme un objet permanent et solide (E 476 III : *CLG* 46).

Dans d'autres contextes, *objet* peut aussi être équivalent de *domaine*, qui peut lui être substitué (on retrouve le sens banal relevé par Vardar : *objet = domaine d'étude*) :

Dans la plupart des domaines qui sont objets de science (E 1745 II : *CLG* 149).

2) objet = tâche

L'objet ou tâche sera (E 106 III S) / Objet, tâche de cette étude (E 106 III D) / (*CLG* 20 : La tâche sera...).

La linguistique (...). Qu'a-t-elle devant soi : 1 ° comme matière 2 ° comme objet ou tâche (E 103 III C) / (*CLG* 20 et 23 : 1 ° Matière et tâche ; 2 ° Objet).

Dans la zoologie, dans la botanique, l'unité de l'individu (être, plante) est une chose offerte d'emblée [...]. C'est la comparaison de ces unités qui fera l'objet de ces sciences et non pas leur définition, leur délimitation (E 1746 II : *CLG* 149).

3) Dans la plupart des autres emplois du terme relevés par Vardar, *objet = objet théorique*, "résultat d'un point de vue" (entrant en relation de cooccurrence avec *langue* ou *linguistique*).

Nous en citerons quelques-uns, correspondant à l'introduction du *CLG*¹⁴ :

On n'avait pas précisé l'objet de la linguistique (E 57 II : *CLG* 16).

Ce fut le mérite des études romanes et germaniques de rapprocher la linguistique de son véritable objet [...]. On eut davantage la préoccupation de perspective historique et par là l'enchaînement véritable des faits (E 77 III : *CLG* 18). Nous avons trouvé dans la langue [...] un objet définissable et séparable de l'ensemble des actes du langage (E 251-253 III : *CLG* 31).

Nous avons dans la langue un objet qui est étudiable séparément (E 258 : *CLG* 31).

Dans la langue, <on a> un objet de nature *concrète* (E 263 III : *CLG* 32).

Les éditeurs se sont efforcés de donner plus de cohérence à la pensée de Saussure, en accord avec la déclaration de celui-ci concernant le point de vue. Ainsi, le chapitre II de l'introduction distingue clairement *matière* et *tâche*, le chapitre III traite de l'*objet* de la linguistique et développe l'idée de l'objet comme *construction*. Cette cohérence

14 Pour les autres occurrences du terme *objet*, voir B. Vardar, *CFS* 15, p. 272-274.

terminologique nous permet de distinguer l'objet au sens banal de l'*objet de connaissance*, résultat d'un point de vue déterminé.

Dans leur travail, les éditeurs se basent essentiellement sur le début du Cours III :

La linguistique, étude scientifique du langage. Sa matière : toutes les manifestations, orales ou écrites, du langage humain. Son objet : faire l'histoire des langues et familles de langues ; en dégager les lois les plus générales ; délimiter son propre domaine par rapport à d'autres sciences (...). Son utilité (SM 95 = E 103-117 : CLG 20-21).

Nous voyons que Saussure distingue ici nettement la *matière* et l'*objet*. Celui-ci inclut deux sémèmes "résultat d'un point de vue" et "tâche", — et si le mot de *tâche* est lui-même employé comme équivalent d'*objet* = "objectum" ("objectif", "finalité"), ce n'est qu'*étroitement lié à la détermination du point de vue* :

La linguistique aura à reconnaître les lois qui sont en jeu universellement dans le langage (E 108 III : CLG 20).

Ce qui est fondamental c'est donc bien le mot *objet* entendu au sens de *construction théorique*.

L'objet langue

La distinction matière-objet n'est pas proprement linguistique : c'est elle qui fonde le champ de la scientificité en général. Par contre, ce qui est spécifiquement linguistique, c'est la distinction langage et langue. Nous passons ici du plan de la théorie de la connaissance à celui de la théorie linguistique : le langage est la matière de la linguistique, la langue en est l'objet. La distinction entre ces deux pôles recouvre la distinction entre multiplicité et unité, entre hétérogène et homogène :

Tel qu'il est offert, le langage ne promettrait <que l'idée d'>une <multiplicité>, elle-même composée de faits hétérogènes, form<ant> un ensemble inclassable (E 133 : N 22.1, p. 1).

Le langage se prête à une multiplicité de points de vue, la langue non, car elle *résulte* d'un point de vue suffisamment général. Le langage est opaque, « plein de mirages de toutes espèces » (E 120 III : CLG 21). Les diverses réflexions le concernant n'ont réussi à se donner ni méthode, ni objet — parce qu'elles n'ont pas distingué *matière* et *objet* :

Ce sera <par tous les temps> un sujet de réflexion philosophique, que pendant une période de 50 ans, la science linguistique, née en Allemagne, développée en Allemagne, chérie en Allemagne par une innombrable catégorie d'individus, n'ait jamais eu même la velléité de

s'élever à ce degré d'abstraction qui est nécessaire pour dominer d'une part *ce qu'on fait*, d'autre part en quoi *ce qu'on fait* a une légitimité et une raison d'être dans l'ensemble des sciences (E 52 : N 10, p. 5).

Bien que, chez Saussure, le terme de langage recouvre des sens différents ("faculté", "acte") le plus important, en regard de la théorie, c'est bien cette mise en rapport de la matière et du langage. La distinction entre matière et objet et, par voie de conséquence, celle entre langage et langue, forme la clé de voûte de la linguistique saussurienne. Du langage à la langue s'effectue ce que nous pouvons appeler une opération de conceptualisation : un élément se *forme* en se distinguant de ce qui n'est pas lui.

C'est donc le mode de formalisation qui fait la partition entre matière et objet — entre langage et langue. Ce qui signifie aussi que la matière n'est pas dans un rapport d'extériorité avec la langue. Dire que la formalisation donne sens à la matière, c'est aussi dire que la matière est un élément du sens.

Il faut noter ici que ce qui fait la richesse et l'attrait de la réflexion saussurienne, c'est précisément le caractère non clos d'une théorie qui est avant tout recherche et dont l'esprit est à l'opposé de tout dogmatisme. Ceci se manifeste dans une attention portée à tout ce qui peut être zone de diffraction.

D'où les hésitations du linguiste.

Nous rejoignons ici les formulations ouvertes des cours :

Le système, d'où procède le terme, est la source, une des sources de la valeur (D/... est une des sources de la valeur, S) (SM p. 240 : III D 272-273).

Un mot quelconque évoque inévitablement par association tout ce qui peut lui ressembler (E 2026 III : *CLG* 173).

Si ces observations font partie des hésitations et reprises inhérentes à une leçon parlée, elles n'en témoignent pas moins d'une théorie qui sans cesse cherche à s'approfondir, aboutissant finalement à tout autre chose qu'à des oppositions tranchées, comme le montrent ces réflexions sur la distinction entre langue et parole :

La frontière de la langue et de la parole est un certain degré de combinaison (E 2012 III S).

Mais peut-on séparer à ce point les faits de parole des faits de langue ? [...]. Il faut avouer <qu'ici, dans la syntaxe>, parole et langue, fait social et fait individuel, exécution et association fixe arrivent à se mêler plus ou moins (E 2022 III).

Nous assistons là à ce qu'un critique appelle « une correction du méthodique par l'inachevé »¹⁵.

Les remarques relevées ici portent sur des points clés de la théorie saussurienne : la question de la valeur et celle du rapport entre langue et parole. Elles ont pu laisser perplexes les commentateurs du cours (et les éditeurs). Ainsi Godel trouve-t-il la mention d'une « pluralité des sources de la valeur » « assez troublante » tout en remarquant que l'autre source pourrait être « la consécration sociale » (ce qui revient à dire que la valeur n'obéit pas à des déterminismes purement internes). La remarque sur la pluralité associative, qui a pu, quant à elle, troubler Bally et Sechehaye¹⁶, suggère que la substance du signifiant peut aussi intervenir dans la détermination de la valeur¹⁷. Nous sommes ici au cœur même de la notion de système, au cœur même aussi de cette question du rapport entre langue et parole dont Saussure a marqué toute l'importance dans ses cours.

La modélisation sémiologique

Définir l'objet, c'est poser la question du rapport objet-matière, c'est aussi par là même poser la question du type de modélisation : à travers quel(s) filtre(s) penser la langue ?

Chez Saussure, le langage renvoie à une « faculté significatrice »¹⁸. Établir une théorie du langage, c'est établir une théorie générale des signes, une sémiologie, dont la linguistique ne serait qu'un cas particulier. Dans cette sémiologie, le signe est corrélatif du système.

Du sémiologique à la langue

Dans la langue, tout terme est carrefour de relations, « constellation associative » (E 2035 III : CLG 180). Décrire la langue, c'est établir un système d'équations qui rende compte du jeu des termes entre eux. La modélisation de la langue peut donc aboutir à une formalisation, et qui dit algébrisation dit aussi prévisibilité — ce qui n'équivaut nullement à un déterminisme : le jeu du système déterminant la créativité de la langue reste aléatoire ; il

15 Jacques Roudaut, « Le secret de Ferdinand de Saussure », in *Critique* 310, 1973, p. 288.

16 Voir CLG, note 1, p. 174.

17 Voir notamment dans le chapitre intitulé « Rapports syntagmatiques et rapports associatifs » l'exemple de *durchbläuen* (E 2017).

18 Voir R. Engler, *Op. cit.*, Entrée « Langage (a) », p. 30.

faut aussi la consécration sociale). Saussure en a donné un exemple avec le modèle de la quatrième proportionnelle :

plaire : plairait	=	traire :	x
d'où x	=	traisait	
éteindrait : éteindre	=	viendrait :	x
x	=	viendre	

Il n'a manqué à ces deux formes analogiques (*traisait, viendre*) et à d'autres que l'accueil général ; en soi elles sont aussi légitimes que d'autres qui sont entrées dans langue (E 2464 et 2567 I : CLG 237).

Nous voyons ici que la langue établit des règles rendant compte des processus combinatoires ; ces règles ont un caractère général, même si leur application n'est pas effective.

Décrire la langue, c'est en décrire le système, étudier les rapports des termes entre eux. La conception sémiologique de la langue va permettre de poser la possibilité d'une formalisation du fait linguistique dans son ensemble. En ceci la sémiologie de la langue est une extension du projet esquissé dans le *Mémoire* (dans lequel apparaît déjà la notion de système).

Le projet est aussi bien plus vaste. Il s'agit de décrire un objet, mais aussi de réfléchir aux critères de validité de cet objet. En ceci la sémiologie saussurienne est aussi, et avant tout, une épistémologie. Elle remplit une triple fonction par rapport à la linguistique :

- 1) Une fonction constitutive, modélisatrice ;
- 2) Une fonction classificatoire : une science se constituant, il faut définir sa place et son domaine d'extension ;
- 3) Une fonction différentielle : si la fonction classificatoire permet de situer la linguistique et la sémiologie par rapport aux autres sciences, cette dernière fonction permet d'établir des différences à l'intérieur du champ sémiologique.

La modélisation est une fonction centrale. C'est elle qui déterminera le contenu donné aux autres fonctions :

a) *la classification* : la langue est par l'intermédiaire du langage rattachée à d'autres domaines (rites, coutumes, signaux visuels, etc.), qui eux-mêmes ne deviennent formalisables que pour autant qu'ils viennent s'articuler sur cette distinction langage-langue.

b) *la différenciation* : c'est à la linguistique que Saussure donne pour tâche de marquer clairement ses liens avec la sémiologie :

C'est à nous de déterminer ce qui dans les différents systèmes sémiologiques fait de la langue un système à part (E 295 II : *CLG* 33).

Le sémiologique modélise la langue, mais celle-ci garde une spécificité par rapport aux autres systèmes.

La classification

À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, un des lieux communs de la réflexion sur la science consiste à mettre l'accent sur la nécessité de répertorier et de classer les différents champs du savoir. La classification devient légitimation — c'est là une vision quelque peu caricaturale du fait qu'effectivement un savoir n'est reconnu que lorsqu'il peut s'intégrer aux modes de pensée et aux configurations scientifiques du moment — et le champ des sciences étant sans cesse mouvant, les classifications sont toujours à refaire.

Dans le *Cours*, rédigé par Bally et Sechehaye, la première mention de la sémiologie est faite dans le chapitre III « Objet de la linguistique », dans une partie intitulée « Place de la langue dans les faits humains : la sémiologie » :

On peut donc concevoir *une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale*, et par conséquent de la psychologie générale ; nous la nommerons *sémiologie* (du grec *semeion*, « signe »). Elle nous apprendrait en quoi consistent les signes, quelles lois les régissent. Puisqu'elle n'existe pas encore, on ne peut dire ce qu'elle sera ; mais elle a droit à l'existence, sa place est déterminée d'avance. La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale, les lois que découvrira la sémiologie seront applicables à la linguistique, et celle-ci se trouvera ainsi rattachée à un domaine bien défini dans l'ensemble des faits humains (*CLG*, p. 33).

Ces pages du *Cours* ont pour sources une leçon du second cours (12 novembre 1908) et deux leçons du troisième (4 novembre 1910, 28 avril 1911) (voir SM, p. 101). Il s'agit, après avoir défini l'objet langue, de lui assigner une place dans une nouvelle classification des sciences. Les notes des étudiants témoignent d'une démarche identique : d'emblée, la définition de l'objet y est mise en relation avec une classification des sciences. La sémiologie se trouve par là même liée au projet positiviste d'assigner une place à chaque science, comme s'il s'agissait de remplir des cases : « sa place est déterminée d'avance ».

Ce trait est peut-être plus accentué dans l'édition du *Cours* que dans les notes des étudiants. La proposition ci-dessus a pour source une note du Cours II, plus nuancée :

Cette science des signes [...] a le droit d'exister aussi bien que la linguistique elle-même, qu'on juge digne d'étude, et réclame sa place d'avance (E 289 II R).

La sémiologie va devenir centre d'un ordre donné comme hiérarchique :

« Il y a tout un ordre de faits psychologiques, et de psychologie sociale, qui ont droit à être étudiés comme un seul ensemble de faits. Il y a lieu d'ouvrir un compartiment de la psychologie : *la sémiologie* — science nécessitée par l'existence de l'objet » (E 286 III).

Comme les néogrammairiens, Saussure insiste sur le fait que la langue est un « produit de l'esprit humain » : « elle est à tout moment l'œuvre de l'esprit collectif » (E 93 II). Il reproche pourtant à la nouvelle école de n'avoir su se donner un objet, et de considérer la langue comme une nomenclature, de négliger la détermination réciproque des valeurs — de même que tous les psychologues qui ont voulu parler de la langue :

<Aucun> psychologue moderne ou ancien, en faisant allusion à la langue, ou en la considérant même comme véhicule <essentiel> de la pensée, n'a un seul instant une idée quelconque de ses lois. Tous sans exception se figurent la langue comme une forme *fixe*, et tous aussi sans exception comme une forme conventionnelle (E 3309 : N 15).

Dans les notes manuscrites, Saussure ne cessera de démarquer le point de vue du linguiste du point de vue du psychologue, réfutant le psychologisme de certains linguistes :

<On a prétendu que la linguistique> rentre directement dans la psychologie et attend d'elle ses lumières. Or la psychologie possède-t-elle une sémiologie ? La question est inutile » (E 3299 : N 12, p. 10).

Il semblerait que Saussure, exposant sa théorie devant un auditoire d'étudiants, se soit préoccupé d'asseoir celle-ci dans le champ constitué des sciences. Dans les notes, de manière moins simplificatrice, il remet en cause les classifications établies.

La linguistique saussurienne n'est pas née de rien, elle s'enracine dans une tradition philosophique, mais pour s'en détacher. Comme Whitney, Saussure a toujours insisté sur le caractère social de la langue. Ce qui réunit les sciences sémiologiques, c'est en effet leur caractère social :

Nous nous refusons à considérer comme sémiologique ce qui est proprement individuel. Nous ne considérons comme sémiologique que ce qui apparaît comme un produit social. La langue est un produit sémiologique, le produit sémiologique est un produit social (E 1842 II).

Ceci est une constante, aussi bien dans les notes que dans les cours : le social est une caractéristique intrinsèque, indissociablement liée à la notion de système. C'est en ceci que cette propriété prend valeur théorique :

À aucun moment le phénomène sémiologique ne laisse hors de lui l'élément de la collectivité sociale [...]. Cette nature sociale du signe est un de ses éléments internes et non externes (E 1286-1287 II : CLG 112)¹⁹.

Des notes sur Whitney datées de 1894 (N 10) à celles écrites en 1908 dans un projet d'article sur A. Secheyne (N 21), la position du linguiste n'a pas changé : tout compromis revient à oublier l'*objet* même de la linguistique :

L'américain Whitney, que je révère, n'a jamais dit un seul mot sur les mêmes sujets qui ne fût juste, mais comme tous les autres, il ne songe pas que la langue ait besoin d'une systématique (E 3330 : N 21, p. 1).

Du point de vue de la modélisation, le social au sens de collectif n'est pas un trait essentiel : il ne concerne pas la définition de l'objet. Ce qui est essentiel, par contre, c'est la *socialité de l'objet*. La langue est systématique — en ceci elle est enracinée *dans le social et dans l'histoire*.

La langue n'est ni une forme fixe, ni une forme conventionnelle : elle est « le résultat incessant de l'action sociale, imposée hors de tout choix » (E 3309 : N 15). En tant que système de valeurs, l'objet de la linguistique est *fondamentalement* historique et social, mais on ne saurait dire par là que la linguistique fait partie des sciences historiques ou sociales, pas plus qu'elle ne fait partie de la psychologie, même sociale :

La seule idée suffisante serait de poser le fait grammatical en lui-même, et dans ce qui le distingue de tout autre acte psychologique, ou en outre logique (E 3330 : N 21, p. 6).

La distinction matière-objet invite à séparer le point de vue du linguiste sur la langue et ce que peut en dire le psychologue ou le sociologue. Rappelons à cet égard cette note de Saussure :

Je n'hésite pas à dire que chaque fois qu'on introduit une distinction <soi-disant> de "point de vue", la question vraie est de savoir si nous sommes en face des mêmes "choses" (E 131 : N 9.2, p. 6).

La linguistique ne dépend ni du sociologique ni du psychologique, car elle a une modélisation qui lui est propre. La distinction langage-langue et son corollaire, la modélisation de la langue, aboutissent à la constitution d'un nouveau paradigme qui va à la fois affirmer la spécificité de la linguistique et redistribuer les rapports entre disciplines, invalidant la notion de hiérarchie.

¹⁹ Voir à ce sujet les articles consacrés à « Saussure et la linguistique pré-saussurienne » réunis dans *Langages* 49, mars 1978.

La linguistique ne dépend pas de la sociologie, car elle a un objet spécifique. Si la sociologie a à voir avec la linguistique, c'est de biais, parce que la langue, en plus d'être un système de valeurs, entre dans le jeu interpersonnel — parce que l'objet de la sociologie peut croiser l'objet de la linguistique.

L'argument de la classification, quand il sert de justification au point de vue linguistique, est lié aux conceptions de l'époque. Ce qui est nouveau, c'est la modélisation adoptée, qui aboutit à une modification de la manière de penser le rapport entre la linguistique et les autres champs du savoir. A cet égard, la théorie sémiologique peut mener à une théorie de l'intertexte valant pour le texte théorique : un texte théorique fonctionne en effet comme "*signe*", renvoie toujours à d'autres textes dans une "*constellation*" d'identités et de différences. Ceci aboutit à redéfinir la question des rapports entre disciplines en invalidant la notion de classification qui présuppose homogénéité et univalence des relations.

En ceci l'épistémologie saussurienne nous semble toujours actuelle.

La différenciation

C'est sous ce rapport d'identités et de différences qu'est envisagé le lien entre sémiologie et linguistique. Sciences à l'objet unique si l'on considère que cet objet est le système ; mais systèmes différents, car la matière n'est pas la même. L'identité du point de vue ne gomme pas l'hétérogénéité des systèmes.

Dans une note, Saussure écrit que la langue est « le plus complexe <mille fois> de tous les cas particuliers connus » (E 1276 : N 10, p. 38). Nous allons envisager ici, de manière rapide, les principaux caractères qui, selon le linguiste, font de la langue un système « plus complexe ».

Dans le troisième cours, reprenant ce qu'il avait énoncé dans les cours antérieurs, Saussure définit le signe linguistique par deux caractères fondamentaux : l'arbitraire et la linéarité (*SM* 115-116).

Du point de vue de la langue, arbitraire signifie négatif et différentiel. Aucun signe ne vaut « autrement que par (un) plexus de différences éternellement négatives » (E 1903 : N 10, p. 33). Cette caractéristique, déjà mise en lumière au niveau phonématique dans le *Mémoire*, se trouve au cœur même de la pensée sémiologique du linguiste. La langue fixe elle-même ses valeurs ; celles-ci résultent du jeu des termes entre eux :

Le langage n'est pas contenu dans une règle humaine, constamment corrigée ou dirigée, <corrigeable ou dirigeable> par la raison humaine (E 1262 : N 10, p. 24a).

La langue ne dépend pas de la raison — ou alors « il faudrait supposer le joueur tout à fait absurde et inintelligent » (E 1489 : N 10, p. 10) ; elle ne se rapporte pas à une réalité qui la transcenderait — « d'abord l'objet, puis le signe (ce que nous nierons toujours) » (E 1091 : N 12, p. 19). C'est la langue elle-même qui est productrice de valeurs. Ce trait la distingue d'autres systèmes, car s'il n'est pas nécessairement contenu dans l'idée de valeurs, il l'est dans celle de langue.

Par contre, d'autres systèmes peuvent être représentatifs. C'est le cas de la plupart des systèmes sémiologiques cités par le linguiste, qui distingue à cet égard entre le signe, dans lequel la relation du signifiant au signifié est arbitraire, et le symbole dans lequel il y a « un rudiment de lien entre l'idée et ce qui lui sert de signe (i.e. de signifiant) » (E 1137 III : *CLG* 101). Le problème de l'arbitraire est alors pensé en termes d'analogie entre le représentant et le représenté. Les exemples cités sont ceux de la balance, symbole de la justice (E 1138), des gestes de politesse (E 1131) ou de la mode (E 1261). Il est à noter que le raisonnement tend ici à confondre symbolisme et naturalité, en oubliant que la motivation symbolique est le résultat d'un encodage, ce qui amène à marginaliser le symbole qui aurait « peut-être une signification en lui-même » (E 1131 II : *CLG* 100) — c'est à dire hors système. Cette conception du symbole le déporte à la limite même de la sémiologie :

« La sémiologie aura à voir si elle doit s'occuper des signes arbitraires ou des autres ; son domaine sera plutôt celui des systèmes de signes arbitraires » (E 1128-29 III : *CLG* 100).

La langue, nous l'avons vu, échappe à cette interrogation : tout en elle est système. C'est pourquoi elle pourra être présentée comme modèle de toute sémiologie :

Qu'est-ce qui <a> fait que la sémiologie ne s'impose pas comme <science> à part ? C'est que le système principal des signes est la langue, et ce n'est qu'en étudiant les signes dans la langue qu'on en connaîtra les côtés essentiels, la vie (E 298-99 II : *CLG* 34).

La nature du signe ne se voit bien que dans la langue (E 313 II : *CLG* 34).

La sémiologie est la science des signes et des valeurs. À cet égard, il faut distinguer la valeur en général et la valeur linguistique :

Dans le signe linguistique, où l'arbitraire est la seule loi [...] la complication des faits de valeur atteindra son maximum (E 1357 = E 1329 III : *CLG* 116).

Le deuxième critère relevé dans les cours peut permettre de mieux analyser cette complexité. Prenant l'exemple des valeurs linguistiques, Saussure montre que celles-ci jouent sur deux axes, associatif et syntagmatique :

Ce qui est dans le mot n'est déterminé que par ce qui existe autour de lui, associativement ou syntagmatiquement (E 1874 III : CLG 159).

C'est pourquoi il passe de la notion d'arbitraire à celle de *motivation relative*, de *solidarité associative et syntagmatique* :

La solidarité des termes dans le système peut être conçue comme une limitation de l'arbitraire, soit solidarité syntagmatique, soit solidarité associative (E 2105 III : CLG 182).

Cette double détermination permet d'aborder l'étude des possibilités combinatoires des éléments de langue. L'exemple du syntagme « *Que vous dit-il ?* » est proposé :

Dans la phrase *Que vous dit-il ?* je ne fais pas autre chose que faire varier dans un type général l'élément qui est variable :

	lui	
Que	me	dit-il ?
	vous	
	nous	
	etc.	

Ces considérations s'étendent aussi loin qu'on veut dans les deux sens : la valeur résultera toujours du groupement par familles et du groupement syntagmatique (E 2078-79 et 2087 II : CLG 179).

Ces processus d'agencement syntagmatiques sont reliés à la linéarité :

Toute syntaxe remonte à ce principe tellement élémentaire qu'il semble puéris de l'évoquer : c'est le caractère linéaire de la langue (E 1985 I).

Nous pouvons faire ici deux remarques :

- Cette double solidarité n'est pas propre au système de la langue (voir, par exemple, un système tel que le code routier dans lequel chaque signe est une combinaison de signes minimaux qui peuvent entrer en relation de substitution avec d'autres signes minimaux pour former une nouvelle combinaison).

- Le syntagmatique peut se manifester de manière non linéaire (c'est le cas du système de signalisation routière, par exemple).

Ces deux caractéristiques (double solidarité, linéarité), associées, semblent pourtant être un facteur de *complexité*. Ainsi, dans la langue, la notion de linéarité rejoint celle de *procédé*

abstrait (2183 III : CLG 190). L'ordre syntagmatique devient un processus formel doté d'une certaine valeur :

La langue n'a pas seulement retiré de l'analyse un certain nombre d'unités, mais un procédé qui servira à placer ces unités (E 2100).

Il faut sans doute voir dans la complexité des procédés une caractéristique essentielle de la langue.

Arbitraire et linéarité ne sont pas des traits spécifiquement linguistiques. Ils ont pourtant dans la langue un fonctionnement particulier qui souligne la spécificité de son système : l'immanence (c'est la langue qui détermine finalement les valeurs), la pluralité des valeurs et la puissance de combinatoire (la langue est un système complexe), l'historicité (ou mutabilité). En ceci,

Il n'existe pas d'objet tout à fait comparable à la langue (E 3283 : N 1.1, p. 23).

La définition de l'objet se fait donc chez Saussure à la fois de manière interne (description du système) et de manière externe (comparaison de la langue avec d'autres systèmes). Nous avons vu, à cet égard, que la sémiologie saussurienne esquissait une autre manière d'envisager le rapport entre disciplines, substituant à un modèle hiérarchique (ou d'emboîtement) un modèle en *constellation* — la sémiologie se révélant donc aussi opératoire pour penser la manière dont s'articule(nt) le(s) discours de la science.

À l'intérieur du modèle sémiologique, les *objets* sont reliés par des rapports d'identités et de différences. Leur structuration peut être à cet égard comparée à celle de la phrase : ce qui les différencie, c'est moins la particularité de leurs éléments que la coexistence réglée que ceux-ci entretiennent entre eux. Ainsi des traits tels que la linéarité ou l'arbitraire ne sont-ils pas propres au système de la langue, cependant la spécificité de leur fonctionnement en langue peut permettre d'entrevoir la complexité de l'objet linguistique.

Références

CAUSSAT Pierre, «La querelle et les enjeux des lois phonétiques. Une visite aux néogrammairiens», *Langages* 49, *Saussure et la linguistique pré-saussurienne*, Paris, Larousse, mars 1978.

- CHISS Jean-Louis, « Synchronie/diachronie : méthodologie et théorie en linguistique », *Langages* 49, *Saussure et la linguistique pré-saussurienne*, mars 1978.
- DE MAURO Tullio, « Sources de linguistique générale », in Saussure Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, éd. Bally et Sechehaye, Paris, Payot, 1972.
- ENGLER Rudolf, *Lexique de la terminologie saussurienne*, Utrecht - Anvers, Spectrum, 1968.
- ENGLER Rudolf, « European Structuralism : Saussure » in *Current Trends in Linguistics*, vol. 13/2, The Hague - Paris, Mouton, 1975.
- GODEL Robert, *Les Sources manuscrites du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure*, Droz, Genève, 1969.
- GRANGER Gilles Gaston, *La théorie aristotélicienne de la science*, Paris, Aubier-Montaigne, 1976.
- HJELMSLEV Louis, « La stratification du langage », *Word* 10, 1954. Repris dans *Essais linguistiques*, Paris, éd. de Minuit, 1971.
- LALANDE André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF, 1926.
- MÉDINA José, « Les difficultés théoriques de la constitution d'une linguistique générale comme science autonome », *Langages* 49, *Saussure et la linguistique pré-saussurienne*, Paris, Larousse, mars 1978.
- NORMAND Claudine, « Langue/parole : constitution et enjeu d'une opposition », *Langages* 49, *Saussure et la linguistique pré-saussurienne*, mars 1978.
- HOMBERT Isabelle, « Whitney : notes sur une entreprise théorique pré-saussurienne », *Langages* 49, *Saussure et la linguistique pré-saussurienne*, mars 1978.
- RADZYNSKI Annie, PUECH Christian, « La langue comme fait social : fonction d'une évidence », *Langages* 49, *Saussure et la linguistique pré-saussurienne*, mars 1978.
- ROUDAUT Jacques, « Le secret de Ferdinand de Saussure », *Critique* 310, Paris, éd. De Minuit, 1973.
- SAUSSURE Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, publié par C. Bally et A. Sechehaye A., édition critique préparée par T. de Mauro, Paris, Payot, 1973.

SAUSSURE Ferdinand, « Cours de linguistique générale (1908-1909). Introduction », éd.

Godel R., *Cahiers Ferdinand de Saussure* 15, 1957, p. 3-103.

VARDAR Berke, « Le terme "objet" dans le *CLG* », *CFS* 31, Genève, Droz, 1977, p. 269-

276.